



PIFO

Qualifications des Séries 4

Cette épreuve est qualificative pour les joueurs des séries 4 pour la finale du Championnat de France des séries 4 qui aura lieu les 5 et 6 mai 2024 à Vichy.

Cette épreuve est ouverte à toutes les séries.
Les joueurs des séries 4 sont prioritaires pour l'inscription.

Dimanche 26 novembre 2023

3 parties : 10h, 13h45 et 16h15
(2 minutes 30 secondes par coup)

<https://www.ffsc.fr/files/public/fichiers/reglements/duplicate/Championnat.de.France.series.4.pdf>

4 CENTRES DANS VOTRE COMITÉ

<p>ELANCOURT (50 places) Maison de Quartier de la Clé St Pierre 6, rue de Dublin 78990 ELANCOURT</p> <p>Responsable : Didier MONTAROU 11, avenue de l'armée Leclerc 78990 TRAPPES (Tél : 06 20 99 62 55)</p> <p>E-Mail : renodi957@gmail.com</p> <p>Règlement par chèque à l'ordre de : 3A ELANCOURT</p> <p>Sandwichs, pâtisserie, boissons et café seront proposés à la vente</p>	<p>ERMONT (20 places) MJC Ermont 37 bis rue Maurice Berteaux 95120 ERMONT</p> <p>Responsable : Michèle BOURET 13 rue Jean-Jacques Rousseau 95120 ERMONT</p> <p>Téléphone : 06 87 87 38 21 E-mail : michele.bouret@wanadoo.fr</p> <p>Règlement par chèque à l'ordre de : MJC Ermont</p> <p>Pas de restauration le midi</p>
<p>CHANTELOUP-LES-VIGNES (80 places) Salle des fêtes Paul Gauguin 2 rue Paul Gauguin 78470 CHANTELOUP-LES-VIGNES</p> <p>Responsable : Philippe FIGERE 29 route de Versailles – 78560 LE PORT-MARLY Tel : 06 24 77 23 25</p> <p>E-mail : philippefigere@orange.fr</p> <p>Règlement par chèque à l'ordre de : CLUB DE SCRABBLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</p> <p>Pas de restauration le midi</p>	<p>PARIS ÉLYSÉES - DENFERT (30 places) 78 rue de Sèvres 75005 PARIS</p> <p>Responsable : Claudie JEFFREDO 39 avenue Leonard de Vinci 92400 COURBEVOIE</p> <p>Tél. : 01.47.68.34.31 ou 06.22.35.24.99 E-Mail : claudie.jeffredo@sfr.fr</p> <p>Règlement par chèque à l'ordre de : SCRABBLE ELYSEES DENFERT</p> <p>Pas de restauration le midi</p>

Droits d'inscription : 19 euros (-25 ans : 9,5 euros, -18ans : gratuit)

Règlement par chèque à l'ordre du Club choisi à adresser au responsable du club concerné

avant le : **22 novembre 2023**